



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

TABLE DES MATIERES

1 - COUREURS	2
2 – SAISON	2
3 - GROUPES	2
3.1 - CLASSEMENTS INDIVIDUELS	2
3.1.1 - ATTRIBUTION DE POINTS POUR CLASSEMENTS INDIVIDUELS	2
3.2 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS	3
3.3 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS FEMININ	4
3.4 – CONSTITUTION DES GROUPES 2018	5
4 - POINTS DU REGLEMENT	6
4.1 - LICENCE	6
4.2 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT INDIVIDUEL	6
4.3 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT PAR EQUIPE	6
4.4 - TRICHERIES	7
4.5 - RECLAMATIONS	7
5 - RECOMPENSES	7
6 - PUBLICATIONS DES CLASSEMENTS	7
7 - ANNEXES	8
A1 - ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DE LA PLACE PAR CATEGORIE	8
A2 - ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DE LA PLACE PAR CATEGORIE POUR UN CHAMPIONNAT.	9
A3 - BAREME FFA FEMMES	10
A4 - BAREME FFA HOMMES	10



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

1 - COUREURS

Ce challenge est réservé :

- Aux **LICENCIÉS FFA** (compétition et loisir option running) des clubs SEINE ET MARNAIS

2 - SAISON

Le challenge de Seine & Marne de course hors stade commence le 1^{er} novembre de l'année N-1 et se termine le 31 octobre de l'année N.

3 - GROUPES

On distingue 3 catégories ; les courses sur route, les courses relais et le demi-fond.

Les courses sur route sont réparties dans 3 groupes ; les groupes A, B et C. Ces 3 groupes sont obtenus en fonction du nombre d'arrivants dans la course du challenge de l'année précédente et sont répartis en nombre égal + ou - 1 en fonction du nombre de courses inscrites.

- Groupe A : les courses avec le plus grand nombre d'arrivants sur la période N-1
- Groupe B : les courses suivantes basées sur le même principe que le groupe A
- Groupe C : les courses restantes ne faisant pas parties des groupes A et B
- Groupe R : Course relais
- Groupe P : épreuve de fond sur piste

Une nouvelle épreuve sera automatiquement affectée dans le groupe correspondant à son nombre d'arrivants de l'année N-1.

3.1 - CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Il est établi 2 classements séparés suivant les différentes catégories d'âge et de sexe:

- FEMMES (toutes catégories - de Cadettes à Masters)
- HOMMES (toutes catégories - de Cadets à Masters)
- Le classement scratch déterminera le classement podium pour les différentes catégories. Des récompenses supplémentaires pourront être attribuées en fonction des différents partenaires.

3.1.1 - ATTRIBUTION DE POINTS POUR CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Les points sont attribués en fonction de la place, du groupe (A, B, C, P) et de la performance chronométrique.

Pour les championnats de SEINE ET MARNE de 10KM, 21KM et demi-fond (3000m, 5000m, 10000m) et éventuellement MARATHON si cette course était inscrite au challenge, qui peuvent se trouver dans l'une des 4 catégories A, B, C, P, le nombre de points est augmenté de 20.

Même principe si la course devait être support d'un championnat d'Ile de France ou de France.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

Attribution des points en fonction de la place par catégorie (A, B, C, P) : **annexe 1**

Attribution des points en fonction de la place par catégorie (A, B, C, P) pour un championnat. **Annexe 2.**

Attribution des points supplémentaires en fonction de la performance pour les catégories (A, B, C, P) (barème FFA) : **annexe 3 et annexe 4.**

Pour les courses de distance non officielle, une règle de 3 s'applique pour en établir un barème. On se base sur le barème de la distance immédiatement supérieure.

Exemple : pour un 12km on se base sur le barème du 15km. La formule est donc la suivante $(Tps / 15) * 12$.

Pour cette saison, les 10 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :

- Les 3 meilleurs résultats en catégorie A
- Les 3 meilleurs résultats en catégorie B
- Les 3 meilleurs résultats en catégorie C
- Le meilleur résultat en catégorie P

3.2 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS

- CLUBS (sur 5 coureurs du même club, licenciés, toutes catégories, hommes ou femmes confondues)
- CLUBS FEMININ (sur 3 femmes du même club, licenciées, toutes catégories confondues)

Ils sont réalisés à partir du cumul des temps. Une seule équipe par club.

Les coureurs devront s'inscrire sous le nom de leur club.

Une équipe classée marquera au moins 1 pt.

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Course A+	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Course A	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	-	-
Course B+	8	7	6	5	4	3	2	1	-	-	-	-
Course B	6	5	4	3	2	1-	-	-	-	-	-	-
Course C +	6	5	4	3	2	1-	-	-	-	-	-	-
Course C	4	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Course R (*)												

Le nombre de points attribués par une course Relais est fonction de la catégorie à laquelle elle a été classée^(*).

*C'est la CDCHS qui définit la catégorie de la course relais en fonction du nombre d'équipes classées lors de l'édition précédente.

Les championnats (SEINE ET MARNE ou d'ILE DE France ou FRANCE) 10KM et 21KM ; EKIDEN (éventuellement MARATHON) apportent 2 pts supplémentaires



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

Pour cette saison, les 10 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :

3A, 3B, 3C, 1R sont retenus pour ce classement.

3.3 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS FEMININ

Rang	1	2	3	4	5	6
Course A+	6	5	4	3	2	1
Course A	5	4	3	2	1	-
Course B+	4	3	2	1	-	-
Course B	3	2	1	-	-	-
Course C+	3	2	1	-	-	-
Course C	2	1	-	-	-	-
Course R (*)						

Les championnats (SEINE ET MARNE ou d'ILE DE FRANCE) 10KM et 21KM, EKIDEN (éventuellement MARATHON) apportent 1 pt supplémentaire.

Pour cette saison, les 10 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :

3A, 3B, 3C, 1R sont retenus pour ce classement.

*C'est la CDCHS qui définit la catégorie de la course relais en fonction du nombre d'équipes classées lors de l'édition précédente.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

3.4 – CONSTITUTION DES GROUPES 2018

CHALLENGE DE SEINE ET MARNE 2018 Course sur Route					
Date	Epreuve	Distance	Label FFA	Challenge Groupe	Champ.
11-mars	Foulee Mourousienne - Mouroux	10km		C	
25-mars	Les Foulees Dammartinoises – Dammartin en Goële	10km	Reg	C	
25-mars	La Course Des Jonquilles – Le Mée sur Seine	10km		A	
01-avr	Foulees Longperroises - longperrier	10km		C	
07-avr	Course de l'heure – Dammartin en Goële	1 heure		P+	DEP
08-avr	La Foulee Imperiale De Fontainebleau - Fontainebleau	21-km	Reg	A+	DEP
12-avr	Championnats 77 de 3000m, 5000m - Chessy	3000m, 5000m		P+	DEP
15-avr	Foulées Presloises – Presles en brie	10km		B	
15-avr	La Nemourierne	10-km		B	
19-avr	Championnats 77 de 5000m, 10 000m – Brie Comte Robert	5000m, 10 000m		P+	DEP
22-avr	Ekiden Du Paac – Pontault-Combault	ekiden	Reg	R	
01-mai	Foulées De L'Amitié - Chelles	21km		B	
26-mai	Foulees Bussy Marne La Vallee – Bussy saint Georges	10km	Reg	A	
27-mai	Foulée Moret Seine Et Loing – Champagne sur Seine	10km	Reg	A	
27-mai	Foulees De Saint Pathus - Saint Pathus	10km		C	
01-juin	Foulées Melunaises – Melun	10km	Reg	B+	DEP
03-juin	Foulee Saint Bricoise – Saint Brice	12,5km		B	
09-juin	Les Foulees Nanteuillaises – Nanteuil les Meaux	10km		C	
15-juin	Foulées Briardes 10 km	10-km		C	
16-juin	Les foulées Lorzeziennes	10-km		C	
23-juin	10 Km De Combs – Combs la Ville	10km	Reg	B	
14-juil	Les Foulees Dammartinoises – Dammartin sur Tigeaux	10km		B	
01-sept	La Foulée Bourronnaise – Bourron Marlotte	10km	Reg	C	
09-sept	Les Foulées De La Forêt De Bréviande – Cesson La Forêt	10km		A	
16-sept	10 Km Forestier De Roissy En Brie - Roissy En Brie	10km	Reg	A	
23-sept	La Foulée Paroissienne – La Grande Paroisse	10km	Reg	B	
30-sept	Course Des Remparts - Provins	16,7km		A	
14-oct	Ekiden du CNSD- Fontainebleau	ekiden	Reg	R+	DEP
29-oct	Foulées Monterelaises - Montereau	10km	Nat	A	



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

4 - POINTS DU REGLEMENT

4.1 - LICENCE

- Les points ne sont attribués que si le coureur est licencié le jour de la course (la base de données FFA fera foi). Il n'y a pas d'effet rétroactif.
- Durant la période de renouvellement des licences, le coureur en cours de renouvellement sera considéré licencié durant toute cette période.
- Il appartient au coureur, de contrôler la présence de son N° de licence sur le classement. En cas d'absence, il devra porter réclamation auprès de l'organisateur afin que celui-ci rectifie son classement.
- Le coureur dont le N° de licence ne figure pas sur le classement d'une course est considéré comme coureur non licencié. De ce fait, il ne peut prétendre marquer des points aux classements individuels et clubs, pour cette course.
- Le coureur qui s'engage dans une course avec une équipe qui n'est pas son club d'appartenance ne pourra pas marquer des points auxquels il aurait pu prétendre dans les classements individuels et clubs.

4.2 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT INDIVIDUEL

En cas d'égalité de points au total final, les athlètes seront départagés selon les critères suivants et par ordre :

- nombre de courses courues (avantage au coureur ou à l'équipe qui a fait le plus de courses) ;
le nombre de places de premier, s'il y a toujours égalité, par le nombre de places de deuxième
Le total de points cumulés sur toutes courses.

4.3 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT PAR EQUIPE

En cas d'égalité de points au total final, les athlètes ou les équipes seront départagés selon les critères suivants et par ordre :

- nombre de courses courues (avantage au coureur ou à l'équipe qui a fait le plus de courses) ;
le nombre de places de premier, s'il y a toujours égalité, par le nombre de places de deuxième
Le total de points cumulés sur toutes courses.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

4.4 - TRICHERIES

Toutes tricheries (fausse licence, renouvellement non réalisé, fausse affiliation à un club...etc) pourront être sanctionnées, par l'exclusion définitive du coureur ou du club des classements du challenge.

4.5 - RECLAMATIONS

Les réclamations devront être formulées par écrit, ou par Internet (hors.stade@cdchs77.com), dans le délai maximum d'un mois, afin qu'elles puissent être examinées par le classeur et éventuellement par la CDCHS77.

5 - RECOMPENSES

(Suivant situation financière et générosité des partenaires)

Le premier ⁽¹⁾ du classement scratch masculin (toutes catégories confondues)

La première ⁽¹⁾ du classement scratch féminin (toutes catégories confondues)

Les 3 premiers ⁽²⁾ du classement scratch SENIOR (H et F)

Les 3 premiers ⁽²⁾ du classement scratch VETERAN 1 (H et F)

Les 3 premiers ⁽²⁾ du classement scratch VETERAN 2-3 (H et F)

Les 1 premiers ⁽²⁾ du classement scratch VETERAN 4 et 5 (H et F), C, J, E

Les 5 suivants au classement scratch du challenge route seront également récompensés (H et F)

Pour prétendre à une récompense le coureur devra participer à au moins 5 courses du challenge

Les 3 premiers CLUBS ainsi que les 3 premières EQUIPES FEMININES

-Toute récompense qui n'aurait pas été utilisée au 31 décembre de la 2^{ème} année suivant la date de remise des récompenses reviendra automatiquement à la CDCHS 77.

Pas de cumul dans le classement par catégorie.

6 - PUBLICATIONS DES CLASSEMENTS

Ils pourront être publiés dans les hebdomadaires "LA REPUBLIQUE DE SEINE ET MARNE" et "LA MARNE", et consultables sur le site Internet de la CDCHS77 (www.cdchs77.com)

Les organisateurs devront récupérer les classements intermédiaires sur le site Internet de la CDCHS et les afficher, sur le lieu de leur manifestation.

Patrick Mongault pour la CDCHS77 - REGLEMENT DU CHALLENGE DE SEINE ET MARNE 2017
le 23/01/2018



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

7 - ANNEXES

A1 - Attribution des points en fonction de la place par catégorie

Rang	Cat A	Cat B	Cat C	Cat P
1	50	40	35	35
2	45	35	30	30
3	41	31	26	26
4	37	27	22	22
5	34	24	19	19
6	31	21	16	16
7	28	18	13	13
8	26	16	11	11
9	24	14	9	9
10	22	12	7	7
11	20	10	5	5
12	19	9	4	4
13	18	8	3	3
14	17	7	2	2
15	16	6	1	1
16	15	5		
17	14	4		
18	13	3		
19	12	2		
20	11	1		
21	10			
22	9			
23	8			
24	7			
25	6			
26	5			
27	4			
28	3			
29	2			
30	1			



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018

A2 - Attribution des points en fonction de la place par catégorie pour un championnat.

Rang	Cat A	Cat B	Cat C	Cat P
1	70	60	55	55
2	65	55	50	50
3	61	51	46	46
4	57	47	42	42
5	54	44	39	39
6	51	41	36	36
7	48	38	33	33
8	46	36	31	31
9	44	34	29	29
10	42	32	27	27
11	40	30	25	25
12	39	29	24	24
13	38	28	23	23
14	37	27	22	22
15	36	26	21	21
16	35	25	20	20
17	34	24	19	19
18	33	23	18	18
19	32	22	17	17
20	31	21	16	16
21	30	20	15	15
22	29	19	14	14
23	28	18	13	13
24	27	17	12	12
25	26	16	11	11
26	25	15	10	10
27	24	14	9	9
28	23	13	8	8
29	22	12	7	7
30	21	11	6	6
31	20	10	5	5
32	19	9	4	4
33	18	8	3	3
34	17	7	2	2
35	16	6	1	1
36	15	5		
37	14	4		
38	13	3		
39	12	2		
40	11	1		
41	10			
42	9			
43	8			
44	7			
45	6			
46	5			
47	4			
48	3			
49	2			
50	1			



REGLEMENT DU CHALLENGE

A3 - Barème FFA Femmes

	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8
FEMININES	40	35	30	29	28	26	25	22	19	17	15	14	13	12	11	10	8	7	6	5	4	3	2	1
3000	00:08:53	00:09:05	00:09:20	00:09:35	00:09:50	00:10:05	00:10:20	00:10:40	00:10:50	00:11:00	00:11:10	00:11:20	00:11:30	00:11:45	00:12:00	00:12:15	00:12:30	00:12:45	00:13:00	00:13:20	00:13:40	00:14:10	00:14:40	>
5000	00:15:13	00:15:32	00:16:00	00:16:30	00:17:00	00:17:30	00:18:00	00:18:20	00:18:40	00:19:00	00:19:20	00:19:40	00:20:00	00:20:20	00:20:40	00:21:00	00:21:30	00:22:00	00:22:45	00:23:30	00:24:00	00:25:00	00:26:00	>
10000/10km	00:32:00	00:32:40	00:34:00	00:35:00	00:36:00	00:37:00	00:38:00	00:39:00	00:40:00	00:41:00	00:42:00	00:43:00	00:44:00	00:45:00	00:46:00	00:47:00	00:48:00	00:49:00	00:50:00	00:52:00	00:54:00	00:56:00	01:00:00	>
15km	00:50:00	00:50:45	00:52:30	00:54:00	00:55:30	00:57:00	00:58:30	01:00:00	01:01:30	01:03:00	01:04:30	01:06:00	01:07:30	01:09:00	01:10:30	01:12:00	01:14:00	01:15:30	01:17:00	01:18:30	01:20:00	01:23:00	01:26:00	>
21km	01:01:10	01:11:30	01:14:30	01:17:00	01:19:30	01:22:00	01:24:30	01:26:30	01:28:30	01:30:30	01:32:30	01:34:30	01:36:30	01:38:30	01:40:30	01:42:30	01:45:00	01:47:30	01:50:00	01:52:30	01:55:00	02:00:00	02:05:00	>
42km	02:29:00	02:32:00	02:40:00	02:48:00	02:56:00	03:04:00	03:12:00	03:18:00	03:24:00	03:32:00	03:38:00	03:44:00	03:50:00	03:56:00	04:02:00	04:08:00	04:14:00	04:20:00	02:26:00	04:32:00	04:40:00	04:50:00	05:00:00	>

Toutes performances inférieures à D7 marquent 1 point.

A4 - Barème FFA Hommes

	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8
MASCULINS	40	35	30	29	28	26	25	22	19	17	15	14	13	12	11	10	8	7	6	5	4	3	2	1
3000	00:07:48	00:07:54	00:08:00	00:08:10	00:08:20	00:08:30	00:08:40	00:08:50	00:09:00	00:09:10	00:09:20	00:09:30	00:09:40	00:09:50	00:10:00	00:10:10	00:10:20	00:10:30	00:10:40	00:11:00	00:11:15	00:11:30	00:11:45	>
5000	00:13:11	00:13:26	00:13:45	00:14:00	00:14:20	00:14:40	00:15:00	00:15:20	00:15:40	00:16:00	00:16:20	00:16:40	00:17:00	00:17:20	00:17:40	00:18:00	00:18:20	00:18:40	00:18:00	00:19:20	00:19:40	00:20:00	00:20:30	>
10000/10km	00:28:00	00:28:30	00:29:00	00:29:45	00:30:30	00:31:15	00:32:00	00:32:45	00:33:30	00:34:15	00:35:00	00:35:45	00:36:30	00:37:15	00:38:00	00:38:45	00:39:30	00:40:30	00:41:30	00:43:00	00:45:00	00:47:00	00:50:00	>
15km	00:43:30	00:44:00	00:44:30	00:45:40	00:46:50	00:48:00	00:49:10	00:50:20	00:51:30	00:52:40	00:53:50	00:55:00	00:56:10	00:57:20	00:58:30	00:59:45	01:01:00	01:03:00	01:05:00	01:07:00	01:11:00	01:14:00	01:18:00	>
21km	01:01:30	01:02:15	01:04:00	01:05:30	01:07:00	01:08:30	01:10:00	01:11:30	01:13:00	01:14:30	01:16:00	01:17:30	01:19:00	01:20:30	01:22:30	01:24:00	01:27:00	01:30:00	01:33:00	01:37:00	01:41:00	01:45:00	01:50:00	>
42km	02:10:00	02:12:30	02:15:00	02:20:00	02:24:00	02:28:00	02:32:00	02:36:00	02:40:00	02:44:00	02:48:00	02:53:00	02:58:00	03:03:00	03:08:00	03:14:00	03:20:00	03:26:00	03:34:00	03:42:00	03:50:00	04:00:00	04:10:00	>

Toutes performances inférieures à D7 marquent 1 point.